



L'IMPACT DE L'INFLATION SUR LA PAUVRETÉ EN TUNISIE SUR LA PÉRIODE 2021-2023



MAI 2024

TABLE DES MATIÈRES

Résumé exécutif	4
Introduction	5
1· Contexte macro-économique et social	7
2· Evolution de l'inflation en Tunisie	11
3· Evaluation de l'impact de l'épisode de l'inflation sur la pauvreté	15
3.1· Présentation de la méthodologie	16
3.2· Impact de l'inflation sur les dépenses des ménages	17
3.3· Impact de l'inflation sur la pauvreté globale	18
3.4· Impact de l'inflation sur la pauvreté des enfants	23
4· Conclusion et recommandations	26
Annexe A : Estimation de l'effet de variation des prix sur le bien-être	29

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier chaleureusement Mr Abdel Rahmen Lahga, les chercheurs et chercheuses du CRES notamment Dr Mohamed Hamada, Rami Hchaichi et Mongi Hmidi, Mme Abir Belloussaief, Dr Imen Mouadeb, Mme Houda Chahed, Mme Imen Blel, Nizar Oueriemmi ainsi que les chercheurs de l'UNICEF Innocenti qui ont contribué à cette analyse de l'impact de l'inflation sur la pauvreté. Nous remercions également celles et ceux qui ont pu enrichir la réflexion sur le rôle primordial de la protection sociale dans l'élimination de la pauvreté des enfants et le fait de ne laisser personne pour compte. Nous remercions également la KfW et USAID qui ont permis à l'UNICEF Tunisie de financer toutes les activités. Nous comptons sur leur engagement constant pour la mise en œuvre des recommandations issues de ce rapport.

LISTE DE TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1:	Impact de l'inflation sur la pauvreté entre 2021 et 2023 (en %)	20
Tableau 2:	Perte annuelle par personne et par an en DT (prix 2021)	23
Tableau 3:	Proportion de la population vulnérable tombée dans la pauvreté (en %)	24
Tableau 4:	Evolution de la pauvreté des enfants entre 2021 et 2023 (en %)	25
Figure 1:	Projections de l'inflation pour la période 2021-2028	9
Figure 2:	Evolution de la croissance économique 2011-2023	20
Figure 3:	Tendance de l'inflation 1994-2023	13
Figure 4:	Pondérations de l'IPC par catégorie de consommation	14
Figure 5:	Evolution mensuelle de l'inflation par groupe de produits septembre 2021 - décembre 2023	14
Figure 8:	Impact de l'inflation sur le niveau des dépenses annuelles moyennes par personne en DT selon le milieu	18
Figure 9:	Impact de l'inflation sur le niveau des dépenses annuelles moyennes régionales par personne en DT	19
Figure 10:	Coût additionnel médian du panier du ménage par décile	19
Figure 11:	Evolution de la pauvreté par région entre 2021 et 2023 (en %)	20
Figure 12:	Evolution de la pauvreté par milieu entre 2021 et 2023 (en %)	21
Figure 13:	Evolution de la pauvreté selon la taille du ménage entre 2021 et 2023 (en %)	21
Figure 14:	Evolution de la pauvreté selon le type du ménage entre 2021 et 2023 (en %)	22
Figure 15:	Evolution de la pauvreté selon le type de couverture santé entre 2021 et 2023 (en %)	22
Figure 16:	Evolution de la pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle du chef du ménage entre 2021 et 2023 (en %)	23
Figure 17:	Evolution de la pauvreté des enfants par région entre 2021 et 2023 (en %)	25
Figure 18:	Evolution de la pauvreté des enfants selon le type de couverture santé entre 2021 et 2023 (en %)	26

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'inflation est un phénomène économique complexe qui peut avoir des effets positifs et négatifs sur l'économie et la population, en fonction du contexte économique, du niveau de l'inflation, et des facteurs sous-jacents. Les analyses des impacts de l'inflation en Tunisie, présentées dans ce rapport, complètent les analyses du rapport 'Profil et déterminants de la pauvreté en Tunisie en 2022' en proposant des estimations de pauvreté à fin 2023. Le taux annuel moyen de l'inflation enregistré au cours de la période de septembre 2021 à décembre 2023 était de l'ordre de 7,8%, soit le niveau le plus élevé qui ait été enregistré en Tunisie durant les trois dernières décennies. Malgré l'existence d'une politique monétaire restrictive basée essentiellement sur des hausses continues du taux d'intérêt directeur, **pour l'ensemble de l'année 2023 l'inflation moyenne a atteint 9,3%. Au cours de la période allant de septembre 2021 à décembre 2023, l'évolution cumulée de l'indice général des prix à la consommation était de 20,7%.** Cette augmentation est imputable particulièrement à l'accroissement spectaculaire des prix des biens alimentaires et du prix de l'énergie. Dans ce contexte, les résultats de l'analyse montrent que l'épisode inflationniste de la période septembre 2021-décembre 2023 a eu des effets négatifs sur les ménages à faible revenu et les populations pauvres, en réduisant leur pouvoir d'achat et en augmentant les inégalités de revenu.

Le rapport utilise une variété de méthodes statistiques pour évaluer les effets de l'inflation sur différentes typologies de ménages pauvres et sur leurs enfants. L'étude utilise une méthodologie basée sur l'estimation de l'effet de variation des prix sur le bien-être des ménages et sur le niveau global de la pauvreté, tout en tenant compte de la structure de consommation individuelle.

Les résultats montrent que l'inflation a eu des effets redistributifs négatifs importants, en particulier sur les populations vulnérables et sur les enfants. **Les populations pauvres et les ménages à faible revenu ont été les plus touchés par l'inflation,** avec une réduction de leur pouvoir d'achat et une augmentation des inégalités de revenu malgré les programmes existants de protection sociale. En effet, **les ménages les plus pauvres consacrent la part la plus importante de leur budget aux biens de consommation de base,** tels que l'alimentation et le logement, et sont donc plus vulnérables aux hausses de prix de ces biens de base. Les enfants sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes de l'inflation, car les familles peuvent avoir des difficultés à maintenir un niveau de vie décent et à satisfaire les besoins fondamentaux des enfants face à l'augmentation des coûts. Dans l'ensemble, le rapport fournit une analyse détaillée et nuancée des impacts de l'inflation en 2022 et 2023 sur la population tunisienne, en mettant l'accent sur les effets de l'inflation sur les populations pauvres et vulnérables.

Ainsi, les analyses montrent que l'inflation a un impact redistributif négatif en Tunisie, avec une baisse de 3,1% des dépenses annuelles moyennes par personne en termes réels. Il existe une disparité rurale-urbaine, les dépenses annuelles par habitant dans les zones urbaines étant 153% plus élevées que dans les zones rurales. La hausse des prix entraîne une baisse des dépenses par personne en termes réels de 3% en milieu urbain et de 3,5% en milieu rural.

L'impact de l'inflation sur la pauvreté globale est également régressif, les ménages les plus pauvres supportant des coûts additionnels plus importants que les ménages les plus aisés. L'écart du coût additionnel du panier de consommation est de l'ordre de 2.3 points de pourcentage entre le premier et le dernier décile. Les calculs révèlent que le coût additionnel du panier est de l'ordre de 21,2% pour les ménages qui consacrent plus de 40% de leur budget aux biens alimentaires, contre 18,9% pour le reste des ménages.

L'incidence de la pauvreté a augmenté de 1,8 point de pourcentage, passant de 16,6% à 18,4%, et l'incidence de la pauvreté extrême a augmenté de 0,3 point de pourcentage, passant de 2,9% à 3,2%. En septembre 2021, le nombre de personnes pauvres était de l'ordre de 1,95 million, dont 340 000 vivaient dans la pauvreté extrême. Les nouvelles estimations montrent que le nombre de personnes pauvres serait de l'ordre de 2,16 millions, dont 388 000 vivent dans la pauvreté extrême. **L'analyse révèle que 39,8% des ménages qui vivaient en 2021 avec un revenu 10% au-dessus du seuil de pauvreté sont désormais en dessous du seuil de pauvreté à la fin de 2023.**

Les régions les plus touchées par l'impact de l'inflation sont celles du Centre-Ouest et du Nord-Ouest, avec une augmentation de l'incidence de la pauvreté de près de 3 points de pourcentage.

L'augmentation la moins importante est enregistrée dans la région du Grand-Tunis (+0,8 point de pourcentage). L'incidence de la pauvreté dans le milieu rural a augmenté de 2,4 points de pourcentage, contre 1,5 point de pourcentage dans le milieu urbain.

Les ménages nombreux et ceux avec enfants sont les plus vulnérables au risque de pauvreté à la suite de l'épisode inflationniste. L'augmentation de la pauvreté dans un ménage typique tunisien composé de 3 à 4 personnes est de l'ordre de 1,1 point de pourcentage, alors que cette augmentation atteint 2,8 points de pourcentage pour les ménages nombreux de 5 à 6 personnes.

Selon les résultats, l'impact de l'inflation sur le taux de pauvreté des enfants a entraîné une augmentation de 2,4 points de pourcentage, passant de 26% en 2021 à 28,4% en 2023, soit 79 000 enfants supplémentaires vivant sous le seuil de pauvreté. Le nombre d'enfants vivant dans l'extrême pauvreté est passé de 163 000 en 2021 à 184 000 en 2023, soit 21 000 enfants supplémentaires. **Le taux de pauvreté des enfants dans le milieu rural a augmenté de 3 points de pourcentage, passant de 36,1% à 39,1%,** contre une augmentation de 2,2 points de pourcentage dans le milieu urbain, passant de 20,4% à 22,6%. Les régions les plus touchées par l'augmentation de la pauvreté des enfants sont le centre-ouest, le nord-ouest et le sud-ouest, avec des augmentations variant de 3,6 à 3,2 points de pourcentage, contre une moyenne de 2,3 points de pourcentage dans les régions du Centre-Est, du Nord-Est et du Sud-Est. Les enfants les plus touchés par les chocs inflationnistes sont ceux issus des ménages bénéficiaires de l'assistance sociale. Le taux de pauvreté des enfants a augmenté de 5,7 points de pourcentage pour les bénéficiaires d'AMG1 et de 3,2 points de pourcentage pour les bénéficiaires d'AMG2 entre 2021 et 2023.

Les résultats montrent que l'inflation a un effet disproportionné sur les ménages les plus pauvres et les enfants, et que les politiques publiques peuvent jouer un rôle important dans l'atténuation de ces effets néfastes. Le rapport souligne également la nécessité d'une surveillance régulière de l'impact de l'inflation sur la pauvreté et les inégalités en Tunisie, afin de guider les décideurs politiques dans la mise en place de politiques publiques efficaces pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. L'étude recommande la mise en place de politiques publiques permettant de réduire les répercussions des pressions inflationnistes sur les ménages les plus pauvres et les enfants, telles que **l'indexation des transferts sociaux monétaires et l'ajustement horizontal ou vertical des programmes de protection sociale ciblés** sur les ménages dans le besoin. Il est recommandé **d'augmenter le montant de l'allocation enfant du programme AMEN Social d'au moins 20% dans les plus brefs délais**, afin de compenser la baisse du pouvoir d'achat des deux dernières années. Ensuite, il convient de mettre en place **un mécanisme annuel d'indexation des transferts sociaux monétaires, y compris l'allocation enfant, sur l'inflation dans le cadre du programme AMEN Social.** Enfin, les recommandations incluent la mise en place d'un **budget de contingence** dans la loi de finances annuelle pour étendre ou augmenter les transferts sociaux et les bénéficiaires couverts afin de protéger les groupes vulnérables en période de choc.

Introduction

Bien que l'inflation ne soit pas la cause principale de la pauvreté, elle peut accentuer les difficultés financières des ménages et contribuer à l'aggravation des disparités économiques et sociales. L'inflation, qualifiée par Milton Friedman au cours des décennies 1960-1970 comme 'le dilemme cruel' et qu'il définissait comme 'une taxation sans législation', peut impacter le bien-être du ménage à travers différents canaux de transmission. Hormis son effet direct sur le pouvoir d'achat, l'inflation décourage l'épargne, fait baisser la valeur des actifs des créanciers et, par conséquent, défavorise l'investissement. Par ailleurs, l'inflation déstabilise les équilibres macroéconomiques et peut avoir des effets mitigés sur l'emploi, l'augmentant ou le diminuant en fonction de divers facteurs. Par exemple, certaines entreprises et secteurs de production souffrent davantage de l'augmentation du coût des matières premières, alors que d'autres bénéficient davantage de l'augmentation de prix des produits finis.

L'impact net de l'inflation sur le bien-être varie considérablement d'un ménage à un autre. Les pressions inflationnistes peuvent impacter davantage (à court terme) le pouvoir d'achat des ménages qui consomment de manière disproportionnée les biens les plus touchés par l'inflation globale, tels que l'énergie, les biens alimentaires et le logement. En général, pour ce type de biens, il n'est pas possible de réduire davantage la consommation ou de déplacer la demande vers d'autres substituts. Il en résulte une augmentation inévitable des dépenses pour la même quantité de biens et de services consommés. Cela implique que l'effet de l'inflation est similaire à celui d'un impôt régressif : plus on est pauvre, plus la part du revenu érodée par l'inflation est importante. Ainsi, d'un point de vue redistributif, l'inflation pourrait aggraver les inégalités économiques en augmentant les écarts entre les déciles de revenu.

De plus, l'inflation incontrôlée a des répercussions majeures sur le bien-être multidimensionnel des enfants ; lorsque les prix augmentent, les familles ont souvent de plus en plus de mal à se procurer les produits de première nécessité tels que la nourriture, le logement et les soins de santé. Cette pression sur le budget des ménages peut directement affecter le bien-être des enfants en compromettant leur accès aux besoins fondamentaux, tels que des repas nutritifs, un logement adéquat et des services essentiels de santé. Ce manque d'accès aux besoins de base peut avoir un impact à long terme, puisque les privations subies pendant l'enfance, une période de la vie où il est crucial de disposer des conditions nécessaires à un développement optimal, peuvent entraîner des répercussions irréversibles sur la vie des adultes, compromettant le développement du capital humain. Les enfants issus de familles à faibles revenus sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes de l'inflation, car leurs familles peuvent avoir du mal à maintenir un niveau de vie décent face à l'augmentation des coûts. Par conséquent, l'inflation peut aggraver le cycle de la pauvreté pour les enfants, entravant leurs chances d'échapper à la pauvreté et de réaliser leur plein potentiel dans divers aspects de la vie, y compris l'éducation et la santé¹. Ainsi, le gouvernement ferait face à de nouveaux défis pour maintenir et étendre les programmes sociaux visant à atténuer les impacts négatifs de l'inflation.

¹ Une étude de l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) (2023) portant sur 1,27 million d'enfants d'âge préscolaire de 44 pays en développement montre qu'en moyenne, une augmentation de 5 % du prix réel des denrées alimentaires au cours des trois derniers mois est associée à une augmentation de 9 % du risque d'émaciation et de 14 % du risque d'émaciation grave chez les enfants d'âge préscolaire.

Le présent rapport vise à estimer l'impact d'une hausse des prix sur le niveau de vie des ménages en Tunisie, en particulier les ménages pauvres et leurs enfants, durant la période de septembre 2021 à décembre 2023. L'approche utilisée repose sur l'estimation de l'impact direct de l'inflation sur le niveau de la consommation des ménages. Les différentes simulations effectuées se basent essentiellement sur les données de l'enquête du budget, consommation et niveaux de vie auprès des ménages.

Le rapport est structuré en 4 sections. La section 1 présente un bref aperçu sur le contexte socio-économique du pays. La seconde section vise à analyser les tendances inflationnistes en Tunisie au cours des dernières années. La troisième portera sur l'analyse des caractéristiques des dépenses et de la pauvreté pour la période 2005-2021. La dernière section, présente les résultats de l'évaluation d'impact de la hausse des prix sur le niveau de vie des ménages.

CONTEXTE MACRO-ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

1



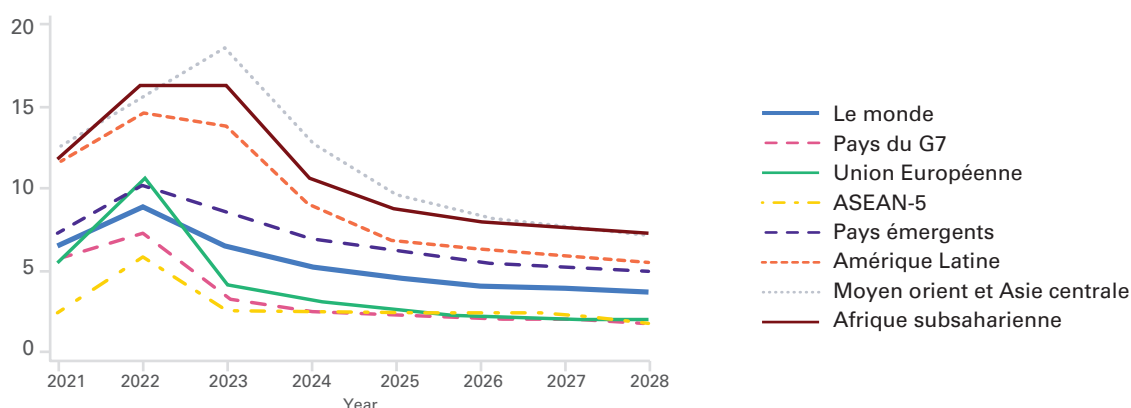
1. Contexte macro-économique et social

La Tunisie fait face de plus en plus à des défis économiques et sociaux multiples qui se sont accentués suite à la persistance de la répercussion de la crise pandémique du COVID-19, les retombées de la guerre russo-ukrainienne et les impacts du changement climatique, en particulier, le stress hydrique et la sécheresse. Les effets de ces multiples crises successives sont venus accentuer le dysfonctionnement de l'économie qui se manifeste à travers des déséquilibres macroéconomiques profonds : la faiblesse de l'activité économique qui a sensiblement ralenti en 2023 reculant à 0,4% contre 2,6% en 2022 et 4,5% en 2021² ; la persistance du chômage (16,4% en 2023 contre 15,2% une année auparavant)³ et l'accélération de l'inflation qui a atteint des niveaux historiquement élevés⁴. Une telle configuration entraîne des conséquences implacables sur la stabilité sociale et affecte sensiblement le pouvoir d'achat des ménages.

Les perspectives de l'économie mondiale, publiées par le FMI en octobre 2023, montrent que l'épisode d'inflation persistante s'étalera encore sur les cinq prochaines années⁵. La figure 1 montre que les régions qui connaîtront la plus forte augmentation de l'inflation sont les pays du groupe Moyen-Orient et Asie centrale (dans lequel la Tunisie est également incluse) et l'Afrique subsaharienne.

Selon cette analyse, l'inflation devrait continuer à évoluer à des niveaux supérieurs à ceux des pays similaires et à la moyenne mondiale. En effet, la flambée des prix internationaux, notamment chez les principaux partenaires commerciaux de la Tunisie, continuerait à exercer des fortes pressions sur les prix locaux via le canal des importations. De même, la dépréciation du dinar tunisien face aux principales devises internationales combinée à la persistance des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiale, ont tiré l'inflation à des niveaux élevés. Également, sur le plan national, les négociations entre le gouvernement et les partenaires sociaux ont abouti à des majorations des salaires couvrant les années 2022, 2023 et 2024 pour le secteur privé et les années 2023, 2024 et 2025 pour le secteur public. Cette augmentation des salaires conjuguée à des problèmes d'approvisionnement sur le marché local et exacerbée par la persistance de la sécheresse et l'amplification du phénomène de contrebande seraient de nature à porter le taux d'inflation à des niveaux élevés.

Figure 1 : Projections de l'inflation pour la période 2021-2028



Source: International Monetary Fund, World Economic Outlook Database, October 2023

² INS, Notes trimestrielles de conjoncture économique, www.ins.tn

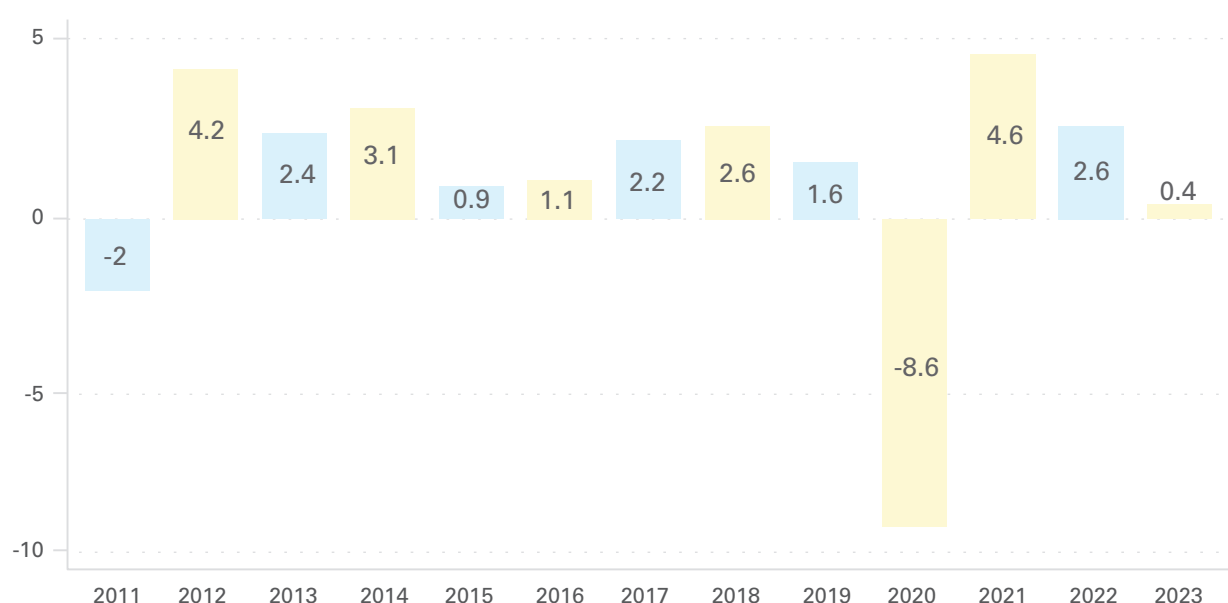
³ INS, Indicateurs de l'emploi et du chômage, Quatrième trimestre (2023)

⁴ INS, publications mensuelles Indice des Prix à la Consommation en 2022 et 2023.

⁵ FMI, L'économie mondiale reste résiliente, mais la croissance est inégale ; des difficultés se profilent à l'horizon (2024)

La FMI estime que l'inflation en Tunisie s'établirait au-dessus de 8% en 2024⁶, contre 9,3% en 2023. En examinant les deux autres indicateurs macroéconomiques majeurs, notamment la croissance économique et le chômage, les résultats révèlent qu'en général la Tunisie a enregistré une croissance atone depuis 2011. En effet, après la reprise technique de la croissance de 4,2% en 2012, qui a suivi la baisse du PIB de 2% au cours de l'année de 2011, le taux de croissance annuel moyen au cours de la période 2013-2019 n'a pas dépassé 3% (voir figure 2). En 2020, le pays a fait face à la crise sanitaire mondiale du COVID-19 et ses répercussions négatives avec un repli de -8,6%. Malgré la reprise timide et attendue en 2021 avec une croissance de 4,6%, le pays peine à retrouver le niveau de richesse créée en 2019, avec un taux de croissance moyen pour la période 2022-2023 ne dépassant pas 1,5%. Au cours de la période examinée, le taux de chômage stagne à une moyenne de 15-16% et il a atteint des niveaux alarmants chez les jeunes de 15-24 ans, atteignant 40,9% fin 2023, et chez les diplômés du supérieur (23,7% en 2023)⁷.

Figure 2 : Evolution de la croissance économique 2011-2023



Source : Calcul des auteurs à partir de l'INS (2023)

Ce contexte économique difficile entraînera certainement des répercussions directes sur le bien-être de la population, particulièrement les groupes les plus vulnérables.

A ce niveau, il est important de mentionner que le taux de pauvreté monétaire a augmenté pour atteindre 16,6% en 2021 contre 15,2% en 2015. La pauvreté a atteint des niveaux alarmants dans les régions de l'intérieur de la Tunisie franchissant le cap de 37% au Centre-Ouest, contre 4,7% dans le Grand Tunis. Les enfants vivant dans les régions de l'intérieur sont particulièrement vulnérables. Le taux de pauvreté monétaire des enfants a atteint 26% en 2021, soit 826 milles enfants pauvres. Ainsi, la pauvreté en Tunisie a augmenté entre 2015 et 2021, confirmant le creusement des inégalités géographiques et régionales persistantes. L'analyse conduite dans le rapport "Profil et déterminants de la pauvreté en Tunisie en 2022 : Analyse de l'enquête ménage 2021-2022" produit par le Centre des Recherches et des études Sociales (CRES) et le Comité Général de Promotion Sociale (CGPS) avec l'assistance technique de l'UNICEF Tunisie et du Bureau Global Innocenti de recherche et de prospective de l'UNICEF, souligne une tendance haussière des taux de pauvreté en Tunisie pendant cette période, marquant une inversion de la tendance

⁶ Selon les projections de World Economic Outlook du FMI.

⁷ INS, https://ins.tn/publication/indicateurs-de-lemploi-et-du-chomage-quatrieme-trimestre-2023?field_theme_target=id=150&field_filtre_date_value=2023&field_filter_month_value=All

positive de la dernière décennie. Les différences et les disparités géographiques sont particulièrement prononcées ; la pauvreté est principalement un phénomène rural et, parmi les régions intérieures, le Centre-Ouest présente le taux de pauvreté le plus critique, soulignant la nécessité d'interventions ciblées et d'envergure.

La population des enfants est le groupe le plus exposé à la pauvreté, avec une incidence de plus d'une fois et demie du taux de pauvreté observé pour l'ensemble de la population. Le rapport montre que parmi les 3,2 millions d'enfants tunisiens, environ 826 000 vivent dans la pauvreté, dont 162 000 dans l'extrême pauvreté. Dans la région du Centre-Ouest, plus d'un enfant sur deux est en situation de pauvreté monétaire.

Les ménages en âge de travailler sont plus exposés au risque de pauvreté. La vulnérabilité à la pauvreté des ménages dirigés par des individus âgés de 35 à 54 ans est une préoccupation critique. Ce segment de la population fait face à des défis économiques accrus par rapport aux ménages dont le chef n'est plus en âge de travailler. De plus, l'importance de l'éducation dans la prévention de la pauvreté est confirmée par l'analyse, ce qui souligne la nécessité d'interventions stratégiques dans le secteur de l'éducation.

Une partie significative de la population (13,7%) a vu son statut de pauvreté changer entre 2015 et 2021 : 4,3% sont passés au-dessus du seuil de pauvreté, tandis que 9,6% sont tombés dans la pauvreté pendant la même période. La pauvreté chronique, pauvreté persistante entre 2015 et 2021, affecte près de la moitié de la population pauvre et est nettement plus élevée dans les zones rurales et dans les régions du Sud et du Centre-Ouest.

Dans ce contexte, il est important de rappeler que des enquêtes téléphoniques auprès des ménages, conduites par l'Institut National de la Statistique (INS) en collaboration avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT) au cours de la période pandémique du COVID-19, novembre 2020-juin 2021, ont révélé qu'une baisse de revenu a touché plus durement les trois quartiles inférieurs de la population. Plus de la moitié des ménages enquêtés ont même été contraints de réduire leurs repas et leurs portions. Ils ont fait face aux défis de la pandémie en utilisant leurs économies, en comptant sur leur famille et, dans de nombreux cas, sur l'aide du gouvernement⁸.

Dans ce cadre, le Centre de Recherches et d'Études Sociales (CRES), avec l'appui technique du bureau de l'UNICEF Tunisie, tente d'évaluer les changements de bien-être attribuables à l'inflation, en prenant en considération les réponses comportementales aux changements de prix. L'estimation de l'impact de l'inflation sur le revenu disponible des ménages nous permet d'évaluer dans un second temps l'impact du récent épisode d'inflation sur le niveau de la pauvreté globale et celle des groupes vulnérables, en particulier, les enfants. L'objectif de cette étude est d'informer et d'éclairer les décideurs puis d'identifier les orientations générales des mesures à prendre afin d'atténuer l'impact d'une forte inflation sur la population. Ce rapport se base principalement sur les données de l'Enquête Nationale sur le Budget, la Consommation et le Niveau de Vie des ménages (ENBCNVM) réalisée par l'INS entre mars-2021 et mars-2022 et les chiffres officiels de l'évolution de l'indice général des prix et la croissance du PIB. L'ensemble de données sont accessibles sur le site web officiel de l'INS⁹.

⁸ https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/@africa/@ro-abidjan/@ilo-algiers/documents/publication/wcms_791950.pdf

⁹ Disponible sur: www.ins.tn.

EVOLUTION DE L'INFLATION EN TUNISIE

2

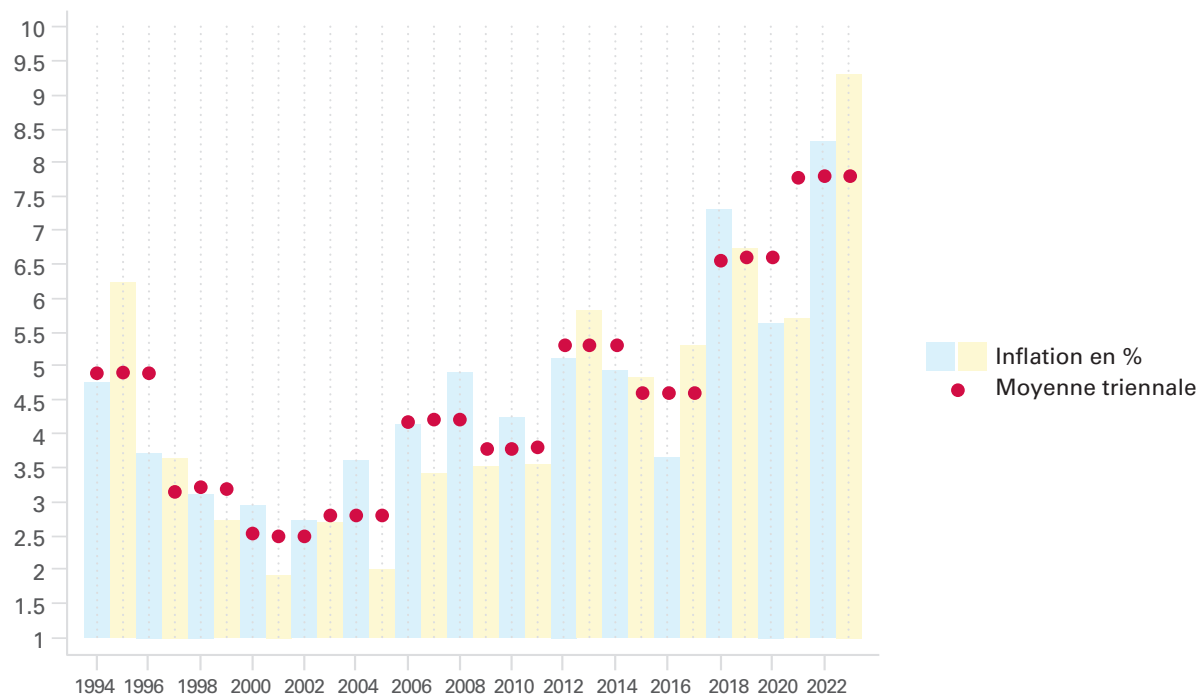


2. Evolution de l'inflation en Tunisie

L'examen de la tendance d'inflation au cours des 30 dernières années (1994-2023) montre que la Tunisie fait face, depuis 2017, à des pressions inflationnistes considérables. En effet, les données de la figure 3 montrent qu'au début de la période considérée, l'inflation s'établissait à 5% pour se stabiliser par la suite autour de 3% jusqu'à 2007, ce qui est dû à la bonne maîtrise de la politique budgétaire et une politique monétaire prudente. A partir de 2008, l'inflation a enregistré une hausse considérable pour atteindre 5,8% en 2013. Cette tendance s'est poursuivie et le rythme d'augmentation des prix s'est accéléré à partir de 2017 pour enregistrer une moyenne autour de 6,5%. Cette hausse résulte principalement des coûts élevés des importations d'énergie et des produits de base suite à la dépréciation du dinar face aux principales devises étrangères.

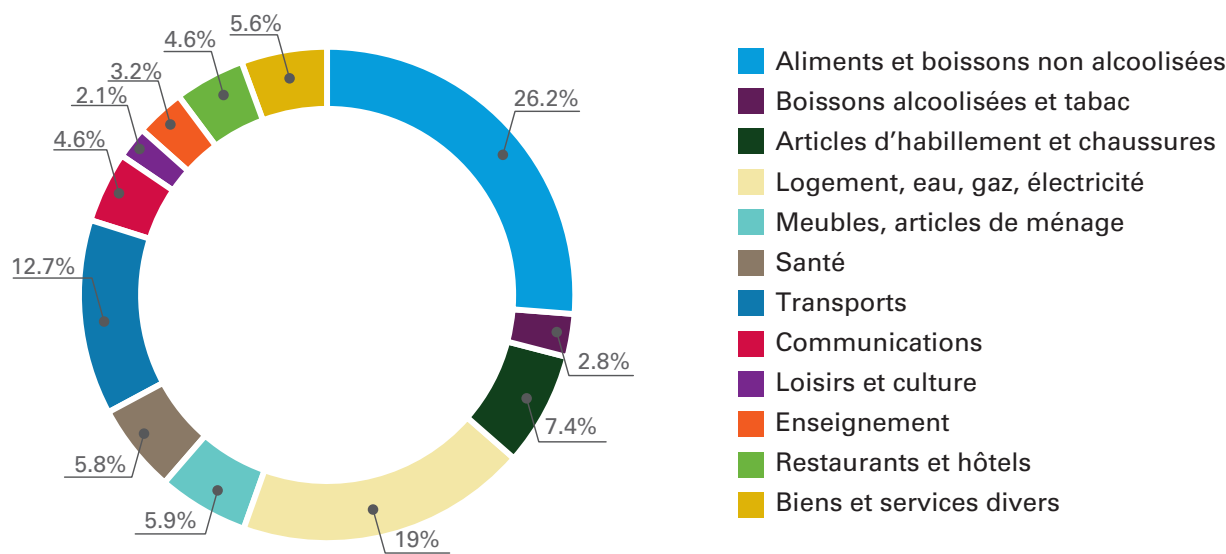
Le niveau moyen d'inflation enregistré au cours de ces trois dernières années 2021-2023 était de l'ordre de 7,8%, soit le niveau le plus élevé qui a été enregistré durant les trois dernières décennies. Comme susmentionné pour l'ensemble de l'année 2023, l'inflation moyenne a atteint 9,3%, malgré l'existence d'une politique monétaire restrictive basée essentiellement sur des hausses continues du taux directeur.

Figure 3 : Tendance de l'inflation 1994-2023



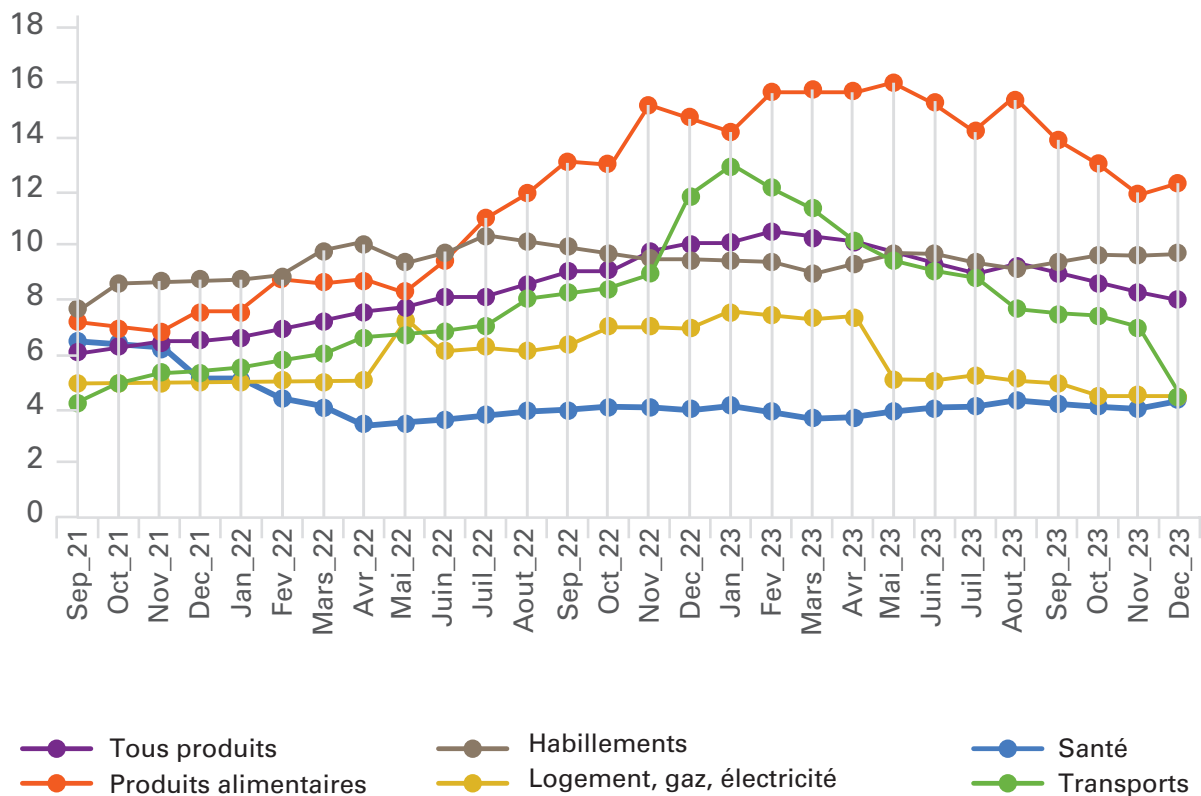
Source : Calcul des auteurs à partir de l'INS

Figure 4 : Pondérations de l'IPC par catégorie de consommation



Source : Calcul des auteurs à partir de l'ENBCNVM 2021-2022 et IPC INS 2022 et 2023

Figure 5 : Evolution mensuelle de l'inflation par groupe de produits septembre 2021 - décembre 2023



Source : Calcul des auteurs à partir de l'ENBCNVM 2021-2022 et IPC INS 2022 et 2023

L'Indice des Prix à la Consommation (IPC) résume les variations moyennes des prix de différents biens et services consommés par les ménages, mais il masque des variabilités considérables de l'évolution des prix entre les différentes catégories des biens. En effet, au cours de la période septembre 2021 à décembre 2023, le taux de croissance de l'indice des prix à la consommation de l'ensemble des produits a été de 20,7%. Cette variation est imputable particulièrement à l'accroissement spectaculaire des prix des biens alimentaires (soit un indice de 183 après 140,8), à l'habillement et chaussures, aux meubles, aux transports et aux logements soit respectivement une augmentation de 30%, 30,4%, 23,2%, 12,5%. Au cours de la période d'étude, le taux d'inflation a connu une hausse considérable passant de 6,2% à 8,1%. En 2022, le taux d'inflation a poursuivi une trajectoire ascendante, enregistrant le niveau le plus élevé, depuis juillet 1991, en septembre 2022 soit 9,1% pour atteindre 10,1% en décembre 2022 et ce, contre seulement 6,6% en décembre 2021. Ainsi le taux d'inflation a augmenté d'un peu moins de 4 points de pourcentage en espace d'un an. En 2023, et après le pic enregistré en février de 10,4%, le taux d'inflation a enregistré une baisse tendancielle pour atteindre 8,1% en décembre. Le taux d'inflation moyen de l'année 2023 s'établit à 9,3% contre 8,3% en 2022.¹⁰

L'examen détaillé de l'évolution des prix par catégorie, révèle une dispersion considérable des taux d'inflation entre les groupes des biens de consommation constituant le panier représentatif des ménages. La figure 5 ci-dessus montre qu'au cours de la période d'étude (septembre 2021- décembre 2023), l'inflation a connu une l'évolution à caractère ascendant. Cette évolution est due essentiellement à une hausse tendancielle des prix des produits alimentaires passant de 7,2% à 12,3%, imputable notamment à l'accroissement spectaculaire des prix de la viande (+14,9% après +6,6%), à la hausse des prix des légumes (+19,2% après +3,5%) et à l'accélération des prix des produits à base de céréales (+6,8% après +3,1%) et des poissons (+12,3% après +8,2%). Quant aux autres produits, ils ont enregistré une légère hausse. Les produits d'habillement ont passé de 7,8% en septembre 2021 à 9,7% en décembre 2023, pour la santé et le logement les prix ont enregistré une diminution de 4,4% après 6,5% et de 4,5% après 5%, respectivement. Alors que le taux d'inflation des coûts des transports reste constant avec un taux de l'ordre de 4,3%.

¹⁰ Source: INS, www.ins.tn

EVALUATION
DE L'IMPACT
DE L'ÉPISODE
DE L'INFLATION
SUR LA PAUVRETÉ

3



3. Evaluation de l'impact de l'épisode de l'inflation sur la pauvreté

3.1. Présentation de la méthodologie

Dans cette analyse, nous proposons d'évaluer l'impact de l'inflation sur le niveau de pauvreté des ménages au cours de la période allant de septembre 2021 à décembre 2023, soit une période de 28 mois. Le choix de début de la période (septembre 2021) correspond à la dernière date à laquelle nous observons le niveau de consommation des ménages fourni par l'Enquête sur le Budget, la Consommation et le Niveau de Vie des Ménages (ENBCNVM). Le choix de la fin de période (décembre 2023) correspond à la date pour laquelle nous disposons des informations sur la croissance et l'inflation enregistrées par l'économie tunisienne. Pour une description détaillée des données de l'enquête ENBCNVM 2021-2022, prière de vous référer au rapport « Profil et déterminants de la pauvreté en Tunisie en 2022 : Analyse de l'enquête ménage 2021-2022 » produit par le Centre de Recherches et des Etudes Sociales (CRES) et le Comité Général de la Promotion Sociale (CGPS) avec l'assistance technique de l'UNICEF Tunisie et du Bureau Global Innocenti de recherche et de prospective de l'UNICEF.

Afin d'estimer l'impact de l'inflation sur la pauvreté au cours de la période considérée, nous procédons à une actualisation statistique du niveau de la consommation des ménages, entre septembre 2021 et décembre 2023, sur la base de la croissance nominale du PIB et les taux d'inflation. L'idée principale consiste donc à augmenter, dans un premier temps, la distribution de la consommation par une fraction de la croissance réelle du PIB et estimer, dans un second temps, le niveau de pauvreté généré par cette nouvelle distribution. Cette méthode est largement utilisée pour les prévisions des niveaux de la pauvreté, notamment par la Banque Mondiale dans ses estimations de l'évolution de la pauvreté à l'échelle mondiale.¹¹ Toutefois, le comportement de consommation et la composition du panier du ménage varient considérablement selon le niveau de vie et les caractéristiques socioéconomiques des ménages. Par conséquent, l'évolution du pouvoir d'achat pourrait différer d'un ménage à un autre en fonction des caractéristiques et du comportement de consommation. A titre d'exemple, si l'inflation des biens alimentaires est plus importante que celle des autres catégories de biens, alors le pouvoir d'achat d'un ménage pauvre, dont le panier est composé principalement par les biens alimentaires, peut être affecté plus fortement que celui d'un ménage aisé. Ainsi, pour surmonter cette limite, nous actualisons la distribution de la consommation en appliquant un taux de croissance spécifique à chaque ménage et en tenant compte de ses habitudes de consommation. En d'autres termes, chaque ménage se voit imputer un niveau de consommation égal à sa consommation en septembre 2021, augmenté par une fraction de la croissance nominale du PIB par habitant et déflaté par un Indice des Prix à la Consommation familiale (IPC) spécifique au ménage. L'IPC spécifique au ménage est la moyenne d'inflation des 12 catégories de biens pondérée par la part relative de chaque catégorie dans le panier représentatif du ménage. L'expérience internationale montre que la consommation du ménage augmente de l'ordre de 70% de la croissance nominale du PIB.

¹¹ Pour plus d'informations : Mahler, D. G., Castañeda Aguilar, R. A., & Newhouse, D. 2022. Nowcasting global poverty. The World Bank Economic Review, 36(4), 835-856.

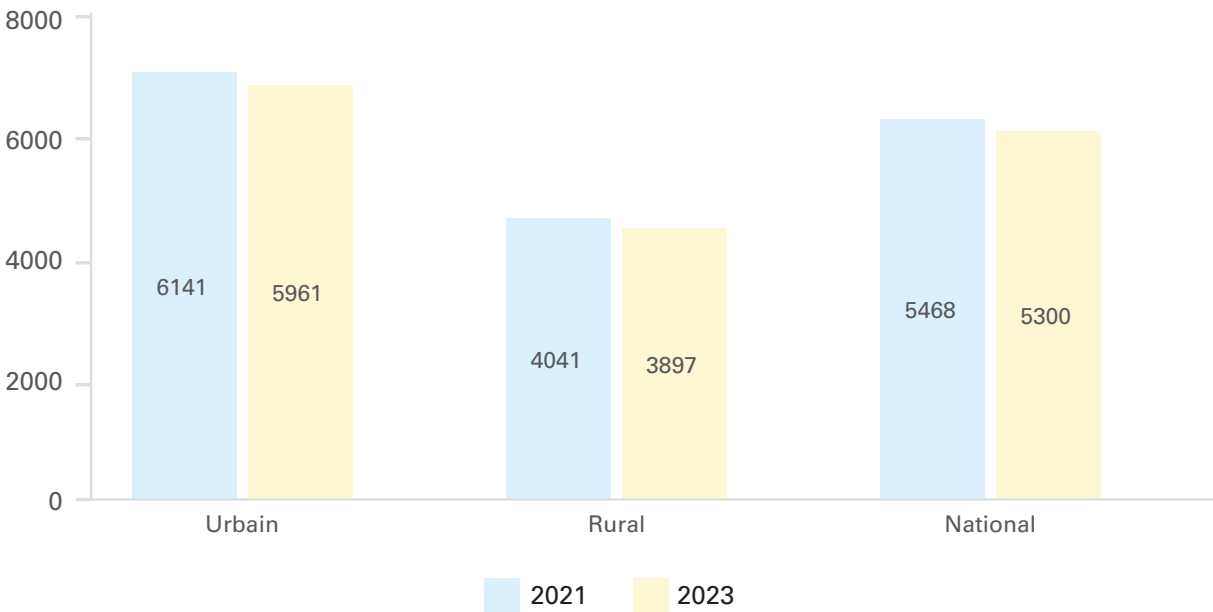
Il convient de noter que l'approche proposée est une approche statique, se concentrant sur l'impact de l'augmentation des prix sans considérer une réaction du comportement des individus. Avec cette approche, nous examinons donc ce qu'on appelle l'effet 'lendemain', où les caractéristiques et comportements individuels sont exogènes. Le changement dans la consommation des ménages est simplement la somme de la consommation nette de l'année de référence (telle qu'observée dans l'enquête) multipliée par le changement relatif des prix à la consommation. Il est important de noter que cette méthodologie a été appliquée en Tunisie pour estimer l'impact du confinement, lors de la crise COVID-19 de 2020, et qu'elle a donné des résultats assez précis. L'annexe A fournit les détails techniques de cette méthode.

Tout au long de la période d'étude septembre 2021-décembre 2023, la variation cumulée de l'indice général des prix est estimée à 20,8%, alors que l'augmentation cumulée nominale du PIB par habitant est estimée 23,73%. Comme susmentionné, l'augmentation de la consommation privée ne représente qu'une fraction de 70% de l'augmentation nominale du PIB et elle varie d'un ménage à un autre en fonction de ses habitudes de consommation. Dans ce qui suit, nous présentons les estimations de l'impact de l'inflation sur la pauvreté globale.

3.2. Impact de l'inflation sur les dépenses des ménages

Les résultats des simulations ont montré que suite à l'impact redistributif de l'inflation au niveau national, les dépenses annuelles moyennes d'un tunisien ont diminué en terme réel de 3,1%. La distribution indique une disparité rurale-urbaine notable avec des dépenses annuelles par habitant dans les zones urbaines représentant 153% de celles observées dans les zones rurales (5961 DT contre 3897 DT). Cette hausse des prix entraîne une diminution des dépenses par personne en terme réel de 3% en milieu urbain et de 3,5% en milieu rural

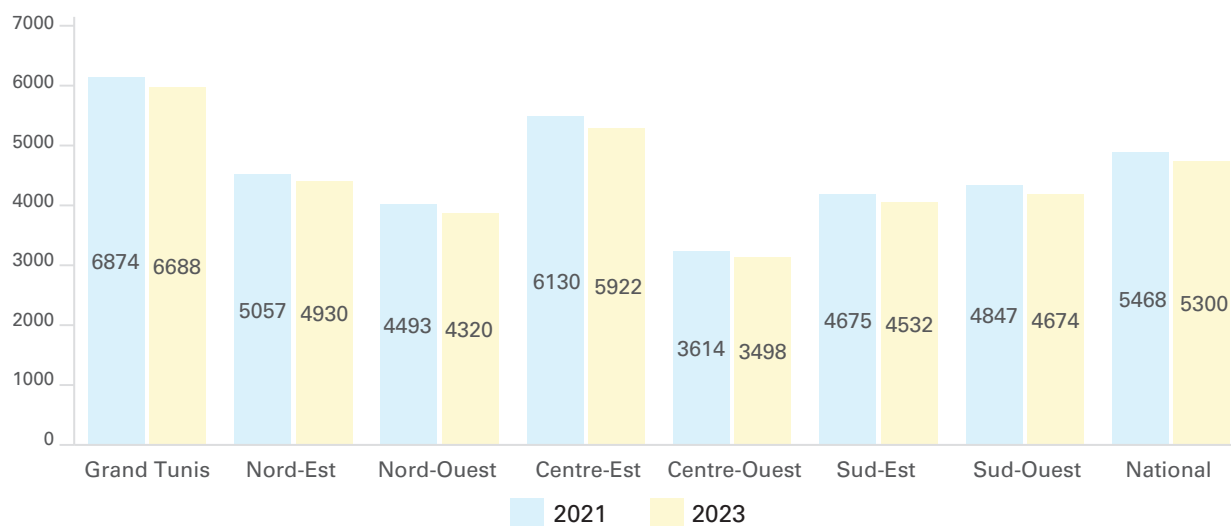
Figure 8 : Impact de l'inflation sur le niveau des dépenses annuelles moyennes par personne en DT selon le milieu



Source : Calcul et simulation des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

La figure 9 présente les dépenses moyennes par tête selon la région de résidence. Les résultats indiquent que suite à la hausse des prix, la région du Grand-Tunis présente toujours le niveau de dépense le plus élevé (6688 DT), suivie par les régions du Centre Est et du Nord Est (5922 DT et 4930DT respectivement). Le niveau de dépense le plus faible est observé dans la région du Centre-Ouest (3498 DT).

Figure 9 : Impact de l'inflation sur le niveau des dépenses annuelles moyennes régionales par personne en DT

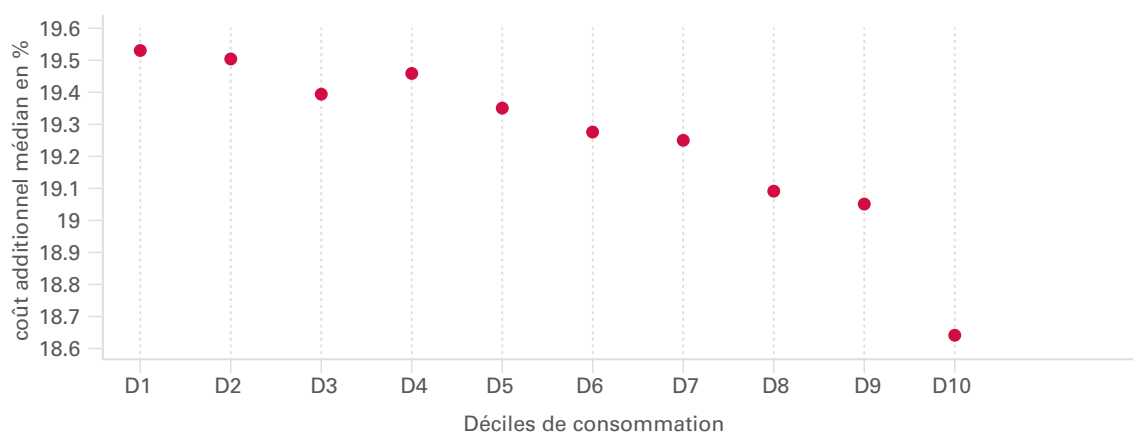


Source : Calcul et simulation des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021-2022

3.3. Impact de l'inflation sur la pauvreté globale

La figure 10 présente la médiane des coûts supplémentaires résultant de l'inflation pour le panier de consommation des ménages à la fin de la période (décembre 2023). Les résultats montrent que ce coût varie de 18,6% à 19,5%. Les déciles les plus pauvres supportent en moyenne des coûts additionnels plus importants que les déciles les plus aisés. L'écart du coût additionnel du panier est de l'ordre de 1 point de pourcentage entre le premier et le dernier décile. Ce même écart est estimé à 0,3 point de pourcentage entre un ménage moyen (du décile 5) et un ménage du premier décile. Les calculs révèlent aussi que le coût additionnel du panier est de l'ordre de 21,2% pour les ménages qui consacrent plus de 40% de leur budget aux biens alimentaires, contre 18,9% pour le reste des ménages, soit un écart de 2,3 points de pourcentage. L'impact de l'inflation est donc régressif puisqu'elle impacte plus durement les ménages les plus pauvres.

Figure 10 : Coût additionnel médian du panier du ménage par décile



Source : Calcul des auteurs à partir de l'ENBCNVM 2021-2022

Le tableau 1 présente une estimation des évolutions de l'incidence de la pauvreté au cours de la période d'étude. Ainsi, nous estimons la hausse tendancielle des prix sur l'incidence de pauvreté à une augmentation de 1,8 point de pourcentage (pp), avec une pauvreté globale passant de 16,6% à 18,4%. Quant à la pauvreté extrême, nous estimons qu'elle aurait connu une hausse de 0,4 point de pourcentage (passant de 2,9% à 3,2%). En septembre 2021, selon les données de l'INS, le nombre de personnes pauvres était de l'ordre de 1,95 million individus, dont 340 mille vivants dans la pauvreté extrême. Les nouvelles estimations, suite à l'épisode inflationniste, montrent que le nombre de personnes pauvres serait de l'ordre de 2,16 millions, dont 388 milles individus vivent dans la pauvreté extrême.

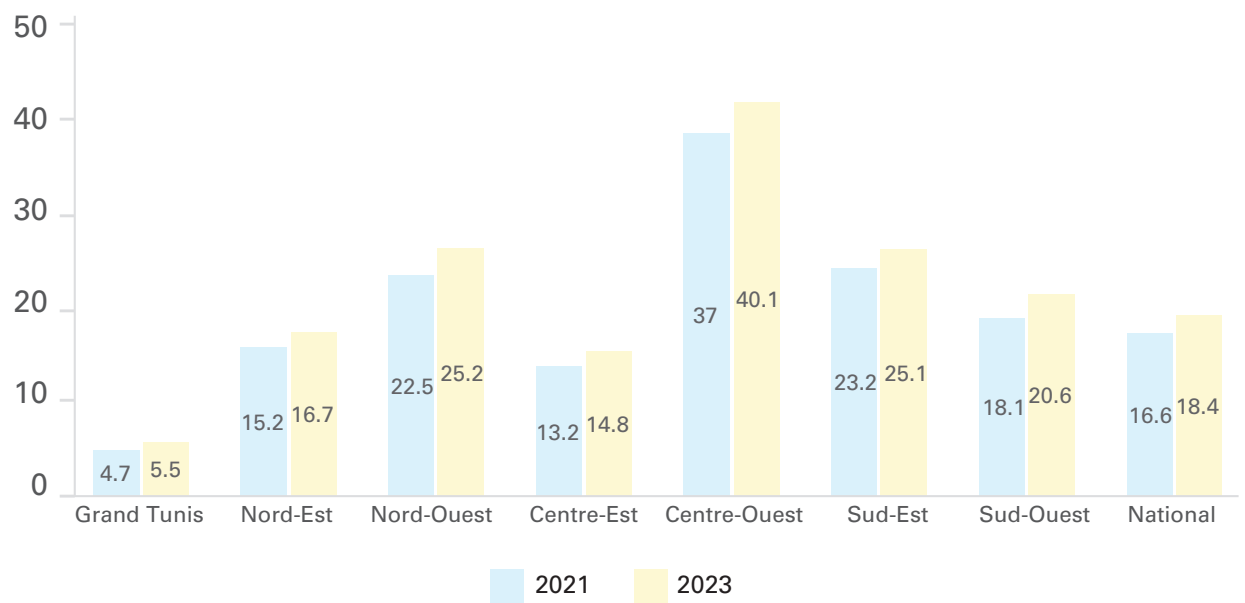
Tableau 1: Impact de l'inflation sur la pauvreté entre 2021 et 2023 (en %)

	Septembre 2021	Décembre 2023	Variation (PP)
Pauvreté en %	16,6	18,4	1,8
Pauvreté extrême en %	2,9	3,2	0,3

Source : Calcul des auteurs à partir de l'ENBCNVM 2021-2022

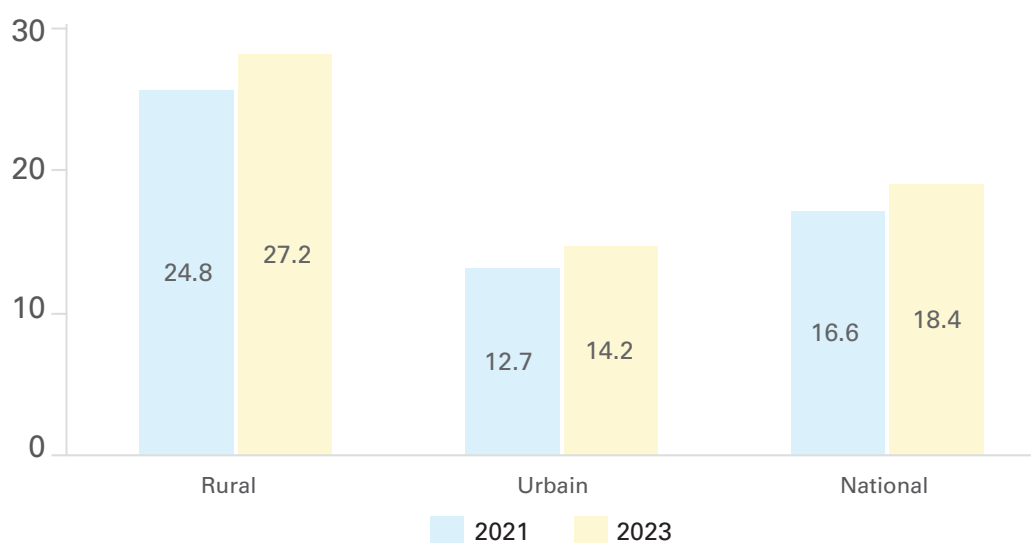
En examinant l'impact de l'inflation par région, les résultats de la figure 11 montrent que les régions les plus touchées sont celles du Centre-Ouest et le Nord-Ouest avec une augmentation de l'incidence de pauvreté de près de 3 points de pourcentage. L'augmentation la moins importante est enregistrée dans la région de Grand-Tunis (+0,8 point de pourcentage). Le reste des régions affichent des augmentations variant de 1,5 points de pourcentage à 2,5 points de pourcentage. Ces résultats sont en ligne avec le profil de la pauvreté dressé dans le rapport élaboré par le CRES qui montre la fragilité des régions Ouest du pays. De même, lorsque nous examinons l'évolution par milieu de résidence, la figure 8 montre que l'incidence de pauvreté dans le milieu rural augmente de 2,4 points de pourcentage contre 1,5 points de pourcentage dans le milieu urbain. Une telle évolution renforce les disparités entre les deux milieux et confirme la vulnérabilité du milieu rural aux chocs économiques.

Figure 11: Evolution de la pauvreté par région entre 2021 et 2023 (en %)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'ENBCNVM 2021-2022

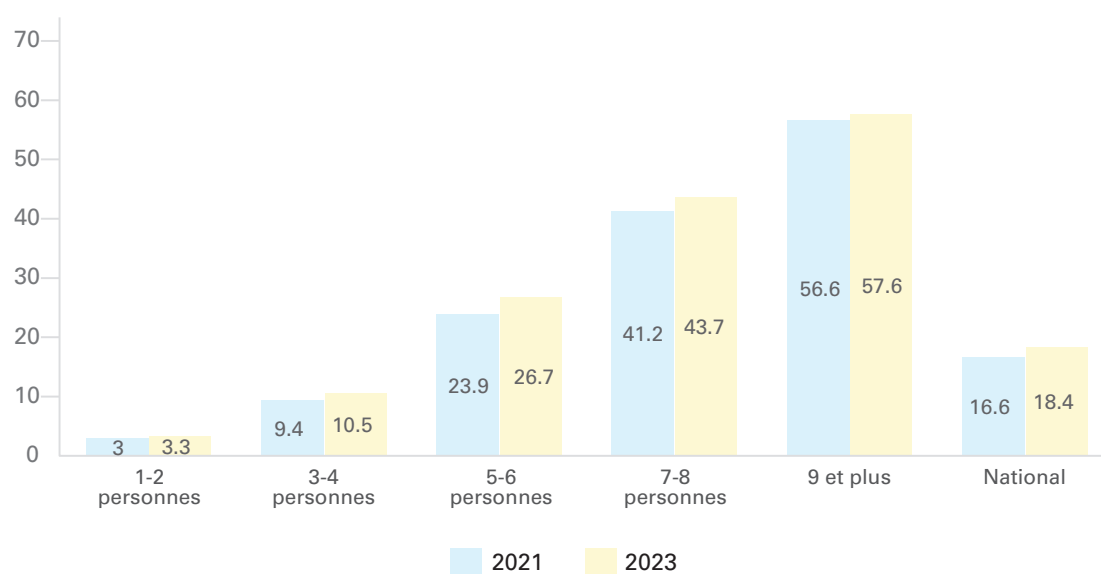
Figure 12: Evolution de la pauvreté par milieu entre 2021 et 2023 (en %)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'ENBCNVM 2021-2022

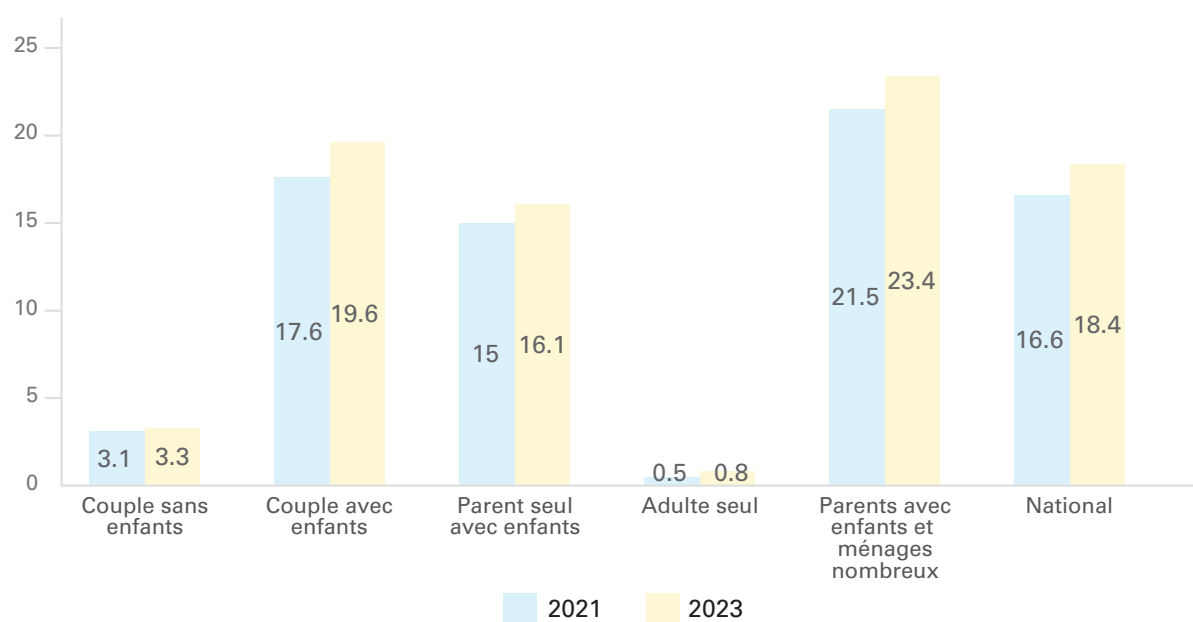
Lorsque nous considérons la composition démographique du ménage, les résultats des figures 13 et 14 montrent que les ménages nombreux, souvent ceux avec enfants, sont les plus vulnérables au risque de pauvreté suite à l'épisode inflationniste. L'augmentation du taux de pauvreté pour un ménage typique tunisien, composé de 3 à 4 personnes, est de l'ordre de 1,1 points de pourcentage, alors que cette augmentation atteint 2,8 points de pourcentage pour les ménages nombreux de 5-6 personnes. Par ailleurs, tous les types de ménages connaissent une augmentation du taux de pauvreté, mais particulièrement ceux formés par des parents avec enfants et les ménages élargis (dénotés par la catégorie autres) qui connaissent une augmentation de 2 points de pourcentage, soit un taux significativement plus élevé que celui des autres types de ménages.

Figure 13: Evolution de la pauvreté selon la taille du ménage entre 2021 et 2023 (en %)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'ENBCNVM 2021-2022

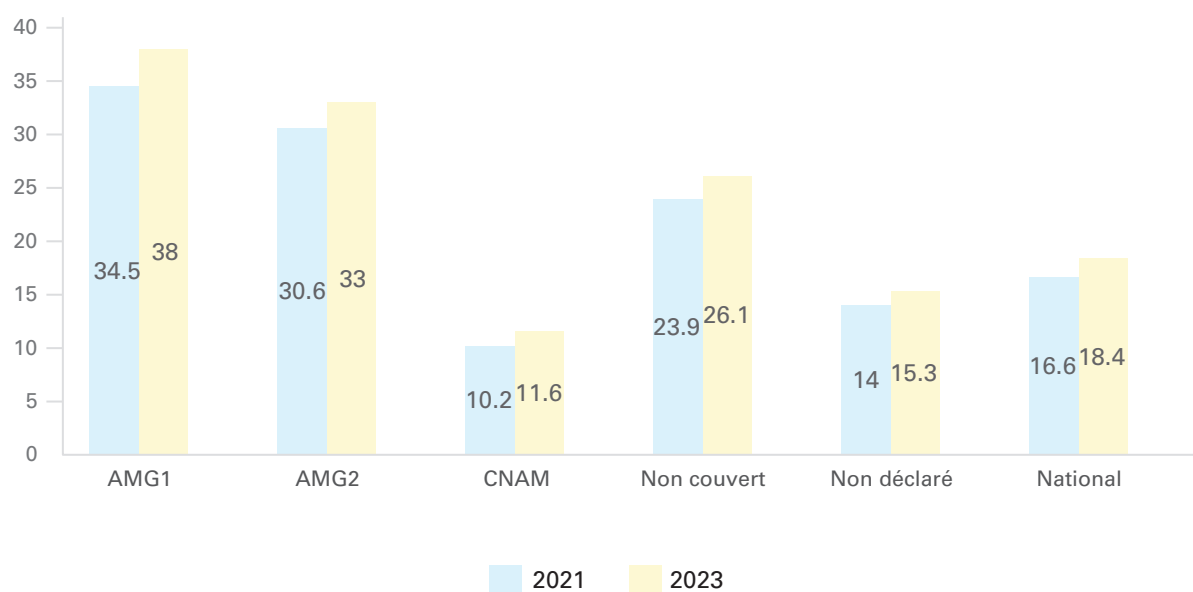
Figure 14: Evolution de la pauvreté selon le type du ménage entre 2021 et 2023 (en %)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'ENBCNVM 2021-2022

La figure 15 présente l'évolution de la pauvreté selon le type de la couverture santé. Le groupe le plus impacté est celui qui bénéficie d'une couverture maladie de type AMG1 (+3,5 points de pourcentage), contre une augmentation de 1,3 points de pourcentage pour les non-déclarés. Le premier groupe, supposé le plus pauvre dont les membres reçoivent dans leur grande majorité un transfert monétaire permanent (TMP), a été le plus exposé aux effets négatifs de l'épisode d'inflation au cours de la période 2021-2023. Globalement, ce sont les groupes les plus aisés (CNAM et dans une moindre mesure les non-déclarés) qui ont le moins souffert de l'épisode d'inflation en comparaison des autres groupes plus vulnérables.

Figure 15: Evolution de la pauvreté selon le type de couverture santé entre 2021 et 2023 (en %)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'ENBCNVM 2021-2022

La figure 15 a montré que l'impact de l'inflation diffère selon le type de la couverture sociale. Il serait ainsi intéressant d'estimer la perte moyenne en termes réels du niveau de vie selon le type de couverture sociale. Une telle estimation pourrait indiquer le budget global nécessaire pour préserver le niveau de bien-être des populations vulnérables observé en début de période (septembre 2021). Le tableau 2 montre que la perte annuelle moyenne s'élève à 165 dinars par personne soit une perte mensuelle totale de 55 dinars pour un ménage composé de 4 personnes. Le niveau de la perte varie considérablement selon le type de couverture sociale, en passant de 101,5 dinars pour les personnes vivant dans un ménage bénéficiant du programme AMG1 à 186 dinars pour les ménages non déclarés. En d'autres termes, afin de préserver le niveau de vie d'un ménage de 4 personnes bénéficiant de l'AMG1, il aurait fallu lui assurer un transfert social monétaire supplémentaire mensuel de 34 dinars.

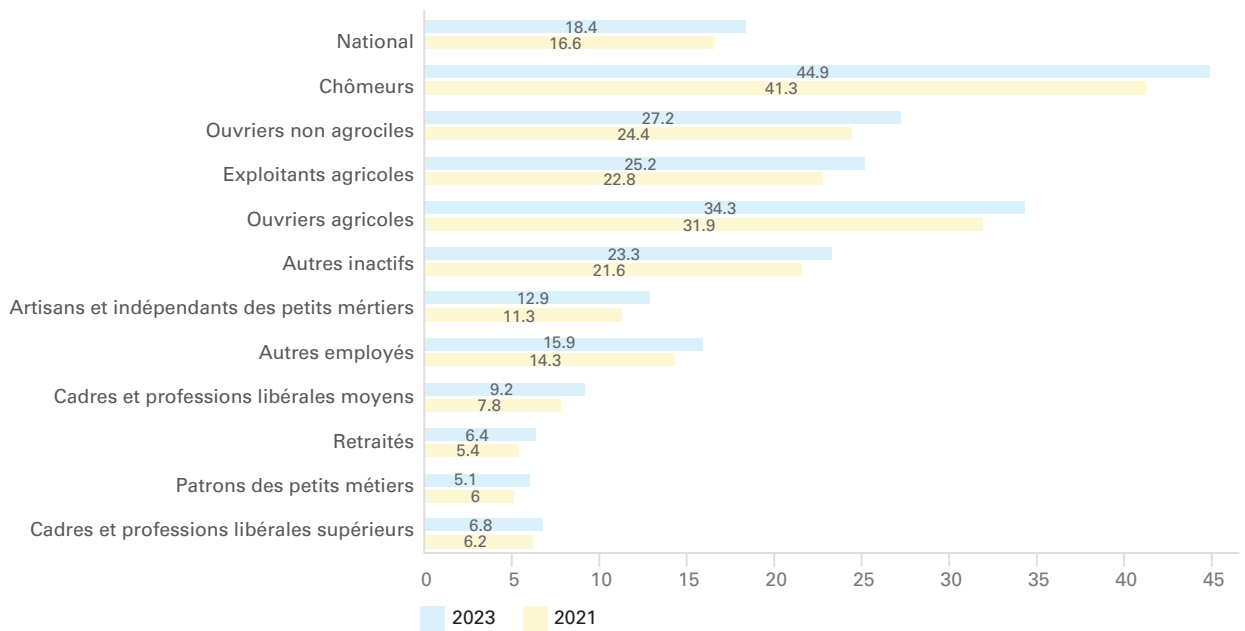
Tableau 2: Perte annuelle par personne et par an en DT (prix 2021)

Type de couverture	Perte (DT)
AMG1	-102
AMG2	-123
CNAM	-180
Non couvert	-156
Non déclaré	-186
Total	-165

Source : Calcul des auteurs à partir de l'ENBCNVM 2021-2022

Même si tous les ménages ont été impactés par l'effet négatif de l'inflation, l'ampleur de cet impact dépend intimement de la capacité du chef du ménage à générer un revenu. En effet, les ménages dont le chef est sans emploi ont enregistré une augmentation de la pauvreté de 3,6 points de pourcentage, nettement supérieur au taux enregistré chez les ménages dont le chef est un cadre supérieur. Ces mêmes résultats, présentés dans la figure 16, montrent que les catégories les plus pauvres, tels que les ouvriers non agricoles, sont les plus impactées avec des augmentations de l'incidence de pauvreté de l'ordre de 3 points de pourcentage, soit de 2,4 points pour les ouvriers et exploitants agricoles contre une moyenne de 1,5 points de pourcentage pour les autres catégories.

Figure 16: Evolution de la pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle du chef du ménage entre 2021 et 2023 (en %)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'ENBCNVM 2021-2022

Sur un autre plan, il est important de discuter l'impact de l'inflation sur les populations vulnérables. Le profil de pauvreté, dressé dans la première étude menée par le CRES et l'UNICEF¹², montre que 4,8% de la population tunisienne est vulnérable vivant juste au-dessus du seuil de pauvreté à hauteur de 110% (définition 1), et que 10,2% vivent avec moins de 120% du seuil de la pauvreté (définition 2). Les résultats d'analyse montrent que 39,8% de la population vulnérable sont tombés dans la pauvreté, selon la première définition, et que 18,7% de la population vulnérable, selon la définition 2, sont devenus pauvre à la suite de l'épisode inflationniste. Le tableau 3 présente les proportions de la population vulnérable qui sont tombés dans la pauvreté selon la région et le milieu de résidence. Généralement, le milieu rural est celui dans lequel plus de ménages vulnérables sont tombés dans la pauvreté que le milieu urbain, avec des taux respectifs de 38% et 42% selon la première définition de la vulnérabilité et 17,3% et 20,9%, selon la seconde définition. De même, les régions du Centre-Est et du Sud-Ouest ont enregistré les plus fortes proportions de populations vulnérables qui sont tombées dans la pauvreté.

Tableau 3: Proportion de la population vulnérable tombée dans la pauvreté (en %)

Région	Vulnérable à la pauvreté (S1 :110% du seuil de pauvreté)	Vulnérable à la pauvreté (S2 :120% du seuil de pauvreté)
Grand-Tunis	32,9	12,9
Nord-Est	32,0	15,2
Nord-Ouest	40,1	21,2
Centre-Est	47,7	21,5
Centre-Ouest	42,4	22,8
Sud-Est	34,4	15,6
Sud-Ouest	50,4	20,9
Urbaine	38,3	17,3
Rurale	42,0	20,9
Tunisie	39,8	18,7

Source : Calcul des auteurs à partir des données de l'ENBCNVM 2021

3.4.Impact de l'inflation sur la pauvreté des enfants

Selon les estimations de l'ENBCNVM de 2021-2022, le nombre d'enfants de moins de 18 ans s'élève à 3,2 millions, soit 27,2% de la population. L'analyse de l'impact de l'inflation sur le taux de pauvreté des enfants, présenté dans le tableau 4, montre que la proportion des enfants vivant sous le seuil de pauvreté est passée de 26% en 2021 à 28,4% en 2023, soit une augmentation de 2,4 points de pourcentage. En termes absolus cela signifie que 79 mille enfants sont tombés dans la pauvreté au cours de la période de l'étude (passant de 826 mille enfants pauvres à 905 mille). Le taux de pauvreté des enfants dans le milieu rural est passé de 36,1% à 39,1% durant la même période, soit une augmentation de 3 points de pourcentage, contre une augmentation 2,2 points de pourcentage dans le milieu urbain dont le taux de pauvreté est passé de 20,4% à 22,6%. Le nombre d'enfants qui vivent dans l'extrême pauvreté est de l'ordre de 184 mille en 2023 (contre 163 mille en 2021), soit 21 mille enfants additionnels qui sont tombés dans la pauvreté extrême.

¹² Consulter « Profil et déterminants de la pauvreté en Tunisie en 2022 : Analyse de l'enquête ménage 2021-2022 », Mai 2024 produit par le CRES et le CGPS avec l'assistance technique de l'UNICEF Tunisie et du Bureau Global Innocenti de recherche et de prospective de l'UNICEF.

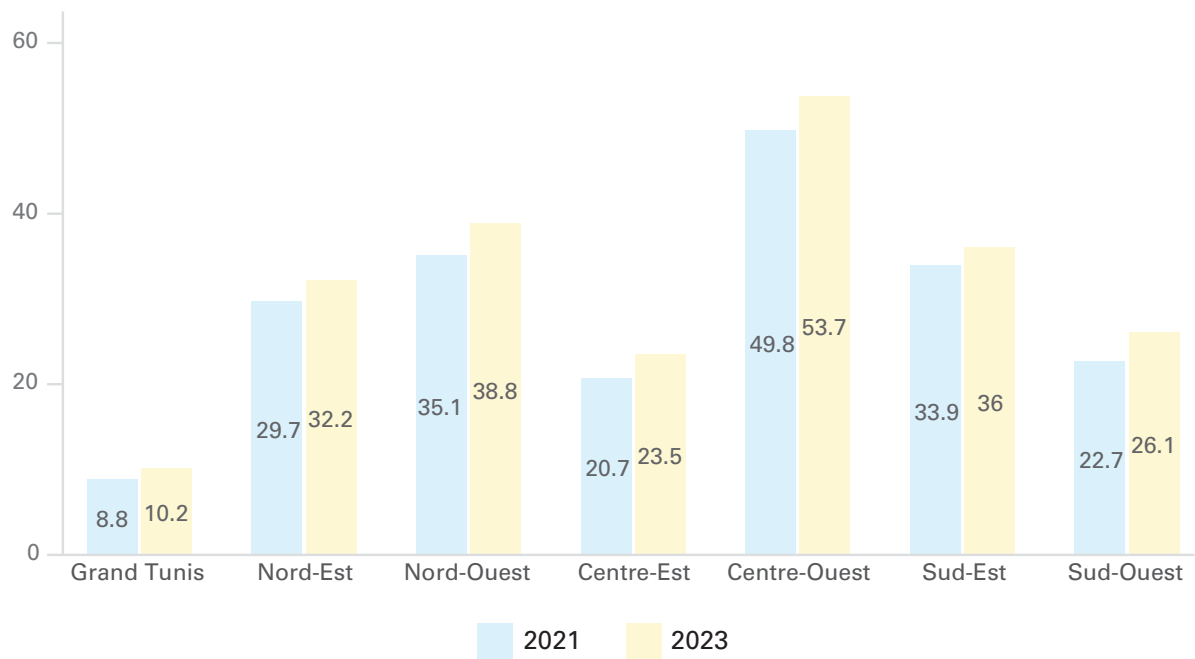
Tableau 4: Evolution de la pauvreté des enfants entre 2021 et 2023 (en %)

	Pauvreté		Pauvreté extrême	
	Sept-21	Déc-23	Sept-21	Déc-23
Urbain	20,4	22,6	3,2	3,6
Rural	36,1	39,1	8,6	9,8
Total enfants	26,1	28,4	5,1	5,8

Source : Calcul des auteurs à partir de l'ENBCNVM 2021-2022

L'examen de la distribution régionale de la pauvreté des enfants entre 2021 et 2023 montre que les régions du Centre-Ouest, Nord-Ouest, et du Sud-Ouest ont enregistré des augmentations de l'incidence de pauvreté variant de 3,6 à 3,2 points de pourcentage, contre une moyenne de 2,3 points de pourcentage dans les régions du Centre-Est, Nord-Est et du Sud-Est. La région du Grand-Tunis a enregistré une augmentation moins importante de l'ordre de 1,4 points de pourcentage. La tendance de l'évolution de la pauvreté des enfants demeure comparable à celle observée pour l'ensemble de la population. L'analyse révèle une dégradation des conditions de vie des personnes vivant dans les régions les plus défavorisées et une accentuation des disparités régionales.

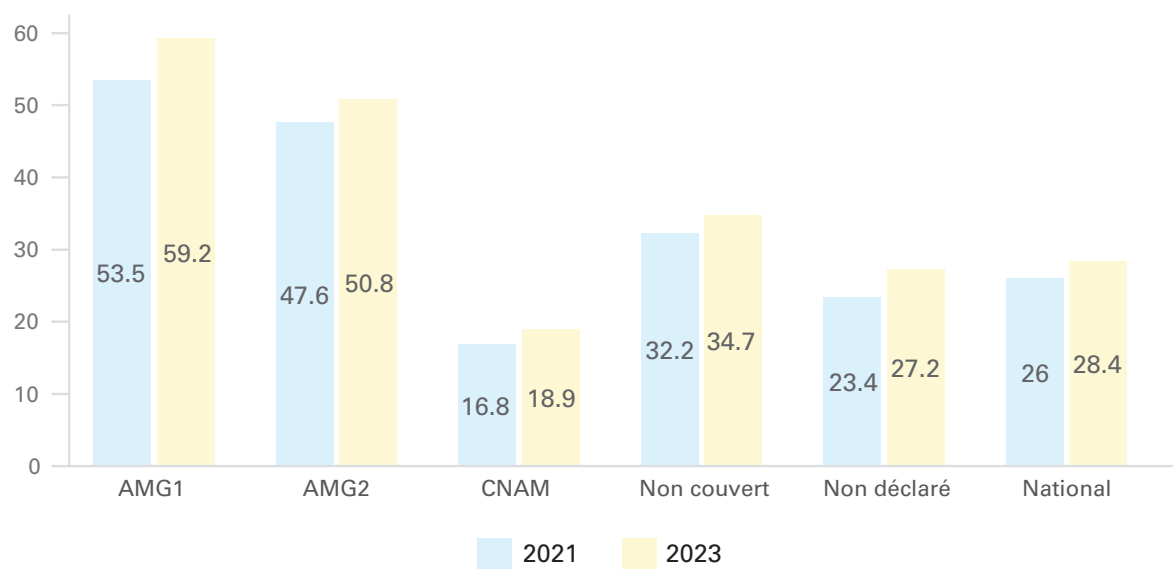
Figure 17: Evolution de la pauvreté des enfants par région entre 2021 et 2023 (en %)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'ENBCNVM 2021-2022

Les résultats d'impact de l'inflation sur la pauvreté des enfants, montrent que les enfants les plus touchés par les chocs inflationnistes sont ceux issus des ménages bénéficiaires de l'assistance sociale. En effet, le taux de pauvreté infantile a enregistré entre 2021-2023 une hausse de 5,7 points de pourcentage pour les bénéficiaires d'AMG1 et 3,2 points de pourcentage pour les bénéficiaires d'AMG2.

Figure 18: Evolution de la pauvreté des enfants selon le type de couverture santé entre 2021 et 2023 (en %)



Source : Calcul des auteurs à partir de l'ENBCNVM 2021-2022

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

4



4. Conclusions et recommandations

Principales conclusions

L'analyse a révélé qu'au cours de la période de septembre 2021 à décembre 2023, l'inflation a particulièrement concerné les produits alimentaires et les produits de première nécessité. Cet épisode inflationniste en Tunisie, inédit depuis 30 ans, a gravement fragilisé la situation des ménages pauvres et vulnérables et impacté la situation des enfants qui représentent 27% de la population.

L'incidence de la pauvreté a augmenté de 1,8 point de pourcentage, passant de 16,6% en septembre 2021 à 18,4% à fin 2023, et l'incidence de la pauvreté extrême a augmenté de 0,4 point de pourcentage, passant de 2,9% à 3,2%. En septembre 2021, le nombre de personnes pauvres était de l'ordre de 1,95 million, dont 340 000 vivaient dans la pauvreté extrême. Les nouvelles estimations montrent que le nombre de personnes pauvres serait de l'ordre de 2,16 millions, dont 388 000 vivent dans la pauvreté extrême. 39,8% des ménages qui vivaient en 2021 avec un revenu 10% au-dessus du seuil de pauvreté sont désormais à fin 2023 sous le seuil de pauvreté. Les régions les plus touchées par l'inflation sont celles du Centre-Ouest et du Nord-Ouest, avec une augmentation de l'incidence de la pauvreté de près de 3 points de pourcentage. L'incidence de la pauvreté dans le milieu rural a augmenté de 2,4 points de pourcentage, contre 1,5 point de pourcentage dans le milieu urbain.

Les ménages nombreux souvent ceux avec enfants sont les plus vulnérables au risque de pauvreté suite à l'épisode inflationniste. L'augmentation de la pauvreté dans un ménage typique tunisien composé de 3 à 4 personnes est de l'ordre de 1,1 point de pourcentage, alors que cette augmentation atteint 2,8 points de pourcentage pour les ménages nombreux de 5 à 6 personnes.

Les résultats font donc état d'une dégradation de la situation des groupes vulnérables et d'un accroissement des disparités absolues régionales, spatiales et sociales.

Les enfants tunisiens paient le plus lourd tribut puisque l'impact de l'inflation sur le taux de pauvreté des enfants a entraîné une augmentation de ce dernier de 2,4 points de pourcentage, passant de 26% en 2021 à 28,4% en 2023, soit 79 000 enfants supplémentaires vivant sous le seuil de pauvreté. Le nombre d'enfants vivant dans l'extrême pauvreté est passé de 163 000 en 2021 à 184 000 en 2023, soit 21 000 enfants supplémentaires. Le taux de pauvreté des enfants dans le milieu rural a augmenté de 3 points de pourcentage, passant de 36,1% à 39,1%, contre une augmentation de 2,2 points de pourcentage dans le milieu urbain, passant de 20,4% à 22,6%. Les régions les plus touchées par l'augmentation de la pauvreté des enfants sont le Centre-Ouest, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, avec des augmentations variant de 3,6 à 3,2 points de pourcentage, contre une moyenne de 2,3 points de pourcentage dans les régions du Centre-Est, du Nord-Est et du Sud-Est. Enfin, malgré les programmes de protection sociale en place, les analyses ont révélé que les enfants les plus touchés par les chocs inflationnistes sont ceux issus des ménages bénéficiaires de l'assistance sociale. Ceci est expliqué par le taux de pauvreté des enfants qui a augmenté de 5,7 points de pourcentage pour les bénéficiaires d'AMG1 et de 3,2 points de pourcentage pour les bénéficiaires d'AMG2 entre 2021 et 2023.

Principales recommandations

Les analyses présentées dans ce rapport renforcent les principales recommandations du rapport *"Profil et déterminants de la pauvreté en Tunisie en 2022 : Analyse de l'enquête ménage 2021-2022"* produit par le CRES et le CGPS avec l'assistance technique de l'UNICEF Tunisie et du Bureau Global Innocenti de recherche et de prospective de l'UNICEF, appelant à des réformes économiques pour les régions intérieures du pays pour une croissance inclusive, à l'établissement d'un contrat social inclusif et à l'expansion financièrement durable de la protection sociale centrée sur l'enfant.

Sur la base des principales conclusions précédentes, les recommandations politiques suivantes sont proposées pour protéger les populations de l'inflation.

Il est recommandé **d'augmenter le montant de l'allocation enfant du programme AMEN Social d'au moins 20% dans les plus brefs délais**, afin de compenser la baisse du pouvoir d'achat des deux dernières années. Ensuite, il convient de mettre en place **un mécanisme annuel d'indexation des transferts sociaux monétaires, y compris l'allocation enfant, sur l'inflation dans le cadre du programme AMEN Social** : Dans un contexte d'inflation élevée, il est crucial d'augmenter régulièrement la valeur des transferts sociaux monétaires, particulièrement l'allocation monétaire pour les enfants, pour maintenir le pouvoir d'achat des bénéficiaires des programmes d'assistance sociale. Si le niveau du budget alloué par l'Etat au ministère des Affaires Sociales reste inchangé, les gestionnaires du programme AMEN Social devront choisir entre deux options : soit augmenter la valeur des transferts sociaux monétaires tout en réduisant le nombre de bénéficiaires, soit maintenir une valeur de transfert inférieure pour aider le même nombre de bénéficiaires, ce qui réduira leur pouvoir d'achat. Au cours de la période 2022-2023, alors que l'inflation atteignait son pic la seconde option a été mise en œuvre en Tunisie et l'analyse nous a montré que les ménages AMG1 et AMG2 et leurs enfants ont été les plus durement impactés par la forte inflation.

Mise en place d'un budget de contingence en cas de choc : Afin de mettre en œuvre la première recommandation, il serait nécessaire que le Ministère des Affaires Sociales puisse bénéficier dans la loi de finances annuelle d'un budget de contingence qu'il puisse utiliser en cas de choc afin de faire les arbitrages d'expansion verticale, augmentation de la valeur des transferts sociaux monétaires, et/ou d'expansion horizontale, augmentation du nombre de bénéficiaires, pour protéger les populations bénéficiaires de l'assistance sociale et les groupes vulnérables d'un choc en cours.

Renforcer la collaboration entre le Ministère des Affaires Sociales et l'INS pour la prévision des tendances futures de l'inflation et du coût du panier de dépenses minimum et planifier un budget de contingence, peuvent aider le gouvernement à établir le budget et à réduire certaines charges administratives liées à l'ajustement de la valeur des transferts sociaux monétaires pour s'assurer qu'ils suivent les tendances du marché.

Améliorer la couverture en protection sociale des ménages vulnérables à risque de tomber dans la pauvreté. L'analyse a souligné la part importante des ménages vivant juste au-dessus de la ligne de pauvreté qui est tombée dans la pauvreté suite à l'épisode inflationniste. Il est donc crucial que ces ménages et leurs enfants puissent être protégés par des mécanismes de protection sociale, contributifs ou assistanciers. Le Ministère des Affaires Sociales est encouragé à promulguer des lois visant à la généralisation de la protection sociale particulièrement pour les groupes de population les plus exposés au risque de pauvreté et de vulnérabilité, en ciblant les familles nombreuses et leurs enfants avec **la mise en place d'un socle national de protection sociale pour ne laisser personne de côté**. Un intérêt particulier devrait être accordé au pilier "Enfant" du socle de protection sociale afin de mettre ce groupe de la population à l'abri des différents chocs qui les menacent.

Annexe A : Estimation de l'effet de variation des prix sur le bien-être

Les données récentes sur la pauvreté publiées par l'Institut National de la Statistique se réfère à la dernière enquête de consommation réalisée au cours de la période mars 2021- mars 2022. Ces données ne couvrent pas la période du pic d'inflation des année 2022-2023. Afin d'évaluer l'impact de cet épisode d'inflation sur la pauvreté et la distribution de revenus de manière générale, nous avons procédé à l'actualisation des données de la dernière enquête disponible, pour qu'elle reflète la situation des ménages en 2023.

En l'absence de données récentes, l'approche la plus simple dans ce contexte consiste à actualiser les données des enquêtes en appliquant une fraction de la croissance du PIB réel par habitant aux observations individuelles des ménages. Cette approche est utilisée par la Banque Mondiale pour ses projections de la pauvreté dans les Perspectives macroéconomiques et de pauvreté (MPO). Toutefois, cette approche présente plusieurs limites : (i) elle suppose une croissance neutre du point de vue de la distribution (c'est-à-dire les ménages bénéficient de la même manière de la croissance et gardent ainsi leurs classements respectifs dans la distribution), (ii) la deuxième limite consiste à supposer que l'inflation impacte de la même façon les ménage, indépendamment de leurs caractéristiques de consommation. Cependant, certaines catégories de la population sont plus affectées que d'autres si leur panier de consommation est constitué de biens qui ont connu une inflation plus élevée, comme c'est le cas des biens alimentaires dont la part est souvent plus importante pour les pauvres.

Afin d'actualiser la distribution de consommation par tête nous procédons selon l'approche suivante :

- La consommation par tête sera augmentée par le taux de croissance réel du PIB par tête au cours de la période septembre 2021-décembre 2023.
- L'estimation de l'impact de l'épisode d'inflation sur le niveau de consommation réelle des ménages sera basée sur le concept de revenu équivalent. Cette approche nous permet de construire un indice de prix spécifique permettant d'estimer l'évolution de son bien-être en terme réel.

Ainsi, après la construction de la nouvelle distribution nous pouvons estimer les indices de pauvreté et de l'inégalité.

Estimation d'un indice de prix spécifique au ménage

Les augmentations de prix provoquées par la crise auront un impact négatif sur le niveau réel de la consommation des ménages. L'ampleur de cet impact dépend évidemment des habitudes de consommation des différents groupes de ménages.

Cette annexe présente l'approche méthodologique pour estimer l'impact de l'augmentation des prix sur le bien-être du ménage. Nous nous appuyons sur le concept du revenu équivalent pour estimer l'effet d'une augmentation des prix sur le niveau des dépenses et sur les indices de pauvreté et des inégalités.

Soit $\mathcal{X}_{r,h}$ la consommation par tête du ménage $h(=1,...,H)$ de K quantités de biens $q_{r,h}$ ($1 \times K$), achetés au prix p_r ($1 \times K$) au cours de la période de référence r (avant la crise ou épisode d'inflation). Tous les prix de la période r sont normalisés à 1. Soit p_s ($1 \times K$) le vecteur de prix post crise, où $p_{k,s}$ dénote le prix du bien $k(=1,...,K)$.

Selon King (1983), sous la contrainte définie par $(\mathbf{p}_s, \mathcal{X}_{s,h})$, le revenu équivalent est défini comme le niveau de revenu qui, dans le système de prix de référence $\mathbf{p}_r$ génère le même niveau d'utilité que le niveau d'utilité atteint sous $(\mathbf{p}_s, \mathcal{X}_{s,h})$:

$$v(\mathbf{p}_r, \Gamma_h(\mathbf{p}_r, \mathbf{p}_s, x_{s,h})) = v(\mathbf{p}_s, x_{s,h}) \quad (1)$$

où $v(\cdot)$ dénote la fonction d'utilité indirecte, et $\Gamma_h(\cdot)$ la fonction de revenu équivalent du ménage h .

Etant donné que tous les ménages font face au même prix $\mathbf{p}_r$, $\Gamma_h(\cdot)$ peut être considéré comme une mesure monétaire de l'utilité $v(\mathbf{p}_s, \mathcal{X}_{s,h})$ puisque $\Gamma_h(\cdot)$ est une transformation monotone de $v(\cdot)$. Ainsi, en inversant la fonction d'utilité indirecte, le revenu équivalent peut être dérivé comme :

$$\Gamma_{r,h} = \Gamma_h(\mathbf{p}_r, \mathbf{p}_r, x_{r,h}) = x_{r,h} \quad (2)$$

$$\Gamma_{s,h} = \Gamma_h(\mathbf{p}_r, \mathbf{p}_s, x_{s,h}) = x_{s,h} - PE_{s,h} \quad (3)$$

où $\Gamma_{r,h}$ et $\Gamma_{s,h}$ dénotent les revenus équivalents avant et après la crise, et $PE_{s,h}$ est la perte équivalente. Endurer l'impact de la crise équivaut alors à prélever sur chaque ménage un montant de revenu égal à leur perte équivalente.

Dans une situation idéale le revenu équivalent est estimé à partir d'un système de demande à l'aide de données offrant une variation suffisante des prix. Dans notre cas avec une seule enquête entre les mains, nous nous baserons sur une approche alternative.

Supposons que les préférences du consommateur sont représentées à la Stone-Geary dont la fonction d'utilité est donnée par $\prod_{k=1}^K (x_k - \gamma_k)^{\beta_k}$ et la fonction d'utilité indirecte est définie par :

$$v(\mathbf{p}, x) = \frac{x - \sum_{k=1}^K p_k \gamma_k}{\prod_{k=1}^K p_k^{\beta_k}} \quad (4)$$

où $\sum_{k=1}^K \beta_k = 1$, γ_k est le besoin de subsistance du bien k , et β_k est la proportion du revenu résiduel (i.e., $x - \sum_{k=1}^K p_k \gamma_k$) consacrée à la consommation de k une fois les dépenses minimales $p_k \gamma_k$ sont engagées.

A partir des équations (1) à (3), la fonction de revenu équivalent, pour un ménage h faisant face à un scénario s après la crise (épisode d'inflation à, est donnée par :

$$\Gamma_h(\mathbf{p}_r, \mathbf{p}_s, x_{s,h}) = \sum_{k=1}^K p_k \gamma_k + \frac{x_{s,h} - \sum_{k=1}^K p_{s,k} \gamma_k}{\prod_{k=1}^K \left(\frac{p_{s,k}}{p_{r,k}} \right)^{\beta_{k,h}}} \quad (5)$$

La fonction de revenu équivalent donnée en (5) a une interprétation claire en termes de revenu réel. En effet, si $\sum_{k=1}^K p_{s,k} \gamma_k$ représente les dépenses de subsistance, seul le revenu résiduel $x_{s,h} - \sum_{k=1}^K p_{s,k} \gamma_k$ est disponible pour l'allocation discrétionnaire, qui est déflatée par un indice des prix spécifique au ménage, $\pi_{s,h}^r = \prod_{k=1}^K \left(\frac{p_{s,k}}{p_{r,k}} \right)^{\beta_{k,h}}$. Si l'on ajoute ensuite au revenu résiduel réel le coût initial des besoins de subsistance, on obtient le revenu équivalent.

Lorsque on suppose que les besoins de subsistance de tous les produits de base sont faibles, c'est à dire $\sum_{k=1}^K p_{s,k} \gamma_k$ est proche de 0, $\beta_{k,h}$ devient la part du budget consacrée par le ménage h au produit k, et la fonction de revenu équivalente se réduit à celle générée par des préférences à la Cobb-Douglas $\Gamma_h(p_r, p_s, x_{s,h}) = \frac{x_{s,h}}{\pi_{s,r}^h}$.

Ainsi, le déflateur individuel de la consommation s'écrit sous la forme

$$\pi_{s,r}^h = \prod_{k=1}^K \left(\frac{p_{s,k}}{p_{r,k}} \right)^{\beta_{k,h}} \quad (6)$$

L'un des avantages de supposer des préférences à la Cobb-Douglas réside dans le fait que l'inférence de l'indice des prix à la consommation spécifique du ménage $\pi_{s,r}^h$ est simple. $\beta_{k,h}$ correspond simplement à la part du budget consacrée par le ménage h au bien k.

Après avoir estimé le déflateur spécifique pour chaque ménage, nous procédons à l'actualisation de la distribution de la consommation. L'idée initiale est de mettre à jour le niveau de consommation à l'aide de la croissance du PIB par tête $g_{s,r}$. Formellement, on a

$$x_{s,h} = (1 + g_{s,r}) * x_{r,h} \quad (7)$$

Dans cette étude nous supposons que seule une fraction de la croissance du PIB se transmet (se répercute) sur les enquêtes auprès des ménages. Le taux de transmission (passthrough rate) adopté dans notre cas est de l'ordre de 0.7. Ce choix est identique à celui adopté par la Banque mondiale pour les projections de la pauvreté mondiale (voir Mahler, Daniel Gerszon, Nishant Yonzan, and Christoph Lakner, 2022). Ainsi l'équation (7) pourrait être modifiée sous la forme :

$$x_{s,h} = (1 + 0.7g_{s,r}) * x_{r,h}$$

ou encore

$$x_{s,h} = \left(1 + 0.7 \left(\frac{1+g_{s,r}^n}{1+d_{s,r}} - 1 \right) \right) * x_{r,h} \quad (8)$$

avec, $g_{s,r}^n$ dénote le taux de croissance nominal du PIB par tête et $d_{s,r}$ le déflateur du PIB.

En se basant sur l'équation (8), on peut introduire l'indice de prix spécifique au ménage en remplaçant le terme $d_{s,r}$ par $\pi_{s,r}^h$ défini dans l'équation (6). Ainsi, la consommation par tête actualisée peut s'écrire comme :

$$x_{s,h} = \left(1 + 0.7 \left(\frac{1+g_{s,r}^n}{1+\pi_{s,r}^h} - 1 \right) \right) * x_{r,h} \quad (9)$$

En se basant sur la base de la distribution estimée par l'équation (9), les effets de l'épisode d'inflation sur la pauvreté et les inégalités peuvent être facilement estimés en comparant la distribution de la consommation avant et après.



UNICEF Tunisie
E-mail: tunis@unicef.org
<https://www.unicef.org/tunisia/>



Centre de Recherches et d'Etudes Sociales
E-mail: boc@cres.tn
<https://www.cres.tn/>